

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande écrite de renseignements –no 1  
en date du 11 novembre 1999

**Demandeur :** Régie de l'énergie

---

**Question** 6.1.5 **Références :**  
(i) SCGM-6 document 1, page 3 et document 4, page 1 de 5  
(ii) SCGM-4 document 1, page 20 de 35

**Préambule :**

À la référence (i), SCGM prévoit des investissements de 28,2 millions \$ en projets subventionnés, de raccordement sur réseau et hors réseau et des programmes commerciaux de 18,3 million \$ pour un total 44,2 millions \$ subventions comprises.

**Demande :**

Veillez réconcilier ces chiffres avec ceux de la colonne « Immobilisations » du plan de développement 1999-2000 présenté à la section 4, référence (ii).

---

**Réponse**

La référence (i) représente les déboursés qui surviendront dans l'exercice 1999-2000 pour des nouvelles ventes conclues, soit dans l'année précédente, soit dans l'année courante.

La référence (ii) représente, quant à elle, les investissements reliés aux nouvelles ventes qui seront signées dans l'année courante.

( Millions \$ )			
	Ventes 98-99 Déboursés 99-00	Ventes 99-00 Déboursés 99-00	Ventes 99-00 Déboursés 00-01
Immobilisations	6,5	22,1	6,1
Programmes commerciaux	<u>10,0</u>	<u>8,3</u>	<u>6,7</u>
	16,5	30,4	12,8
	46,9		43,2
Subventions gouvernementales <sup>(1)</sup>	(2,7)	-	
Frais généraux <sup>(2)</sup>	<u>-</u>	<u>5,6</u>	
	<u>44,2</u>	<u>48,8</u>	

<sup>(1)</sup> La rentabilité du plan de développement 1999-2000 a été effectuée en incluant les subventions gouvernementales de 2,7 \$.

<sup>(2)</sup> Représente la proportion des frais généraux alloués au développement du réseau.